

Créteil, le 28 juillet 2017

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Fermetures nocturnes de voies de circulation du sens Province > Paris de l'autoroute A12 pour création d'une voie dédiée aux bus

Dans le cadre du programme prioritaire de réalisation des voies dédiées aux bus annoncé par l'État, la Région Île-de-France et le STIF en juin 2014, la direction des routes Île-de-France (DiRIF) engage les travaux d'aménagement de la voie dédiée aux bus prévue dans le sens province-Paris de l'autoroute A12. Cette voie dédiée aux bus vise à réduire et fiabiliser le temps de parcours des usagers des bus, en leur permettant de franchir les zones de congestion dans ce secteur, sans pénaliser le temps de parcours des autres usagers.

ZONE DE TRAVAUX

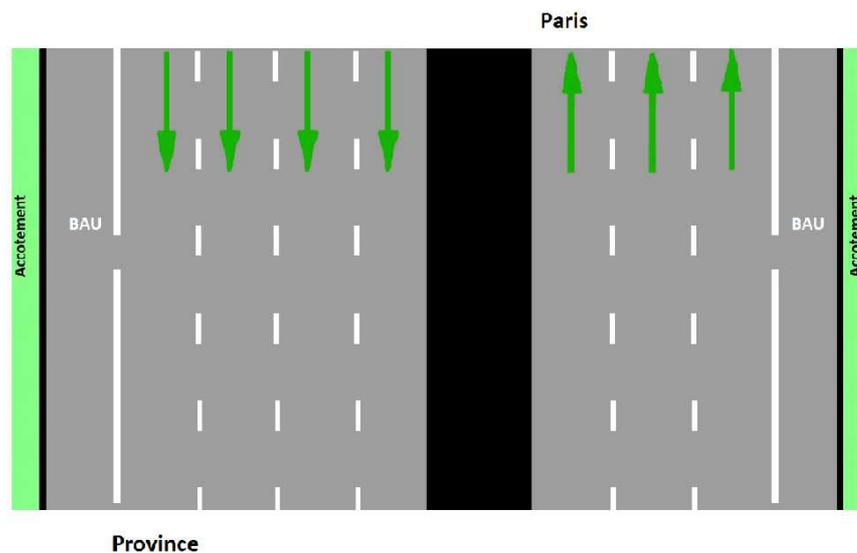


Cette voie dédiée aux bus sur l'autoroute A12 est **une voie supplémentaire qui sera implantée à droite des voies de circulation existantes, sur l'espace Bande d'Arrêt d'Urgence (BAU)**. Elle s'étendra sur un linéaire de 3 875 mètres, jusqu'au divergent permettant de rejoindre l'autoroute A13.

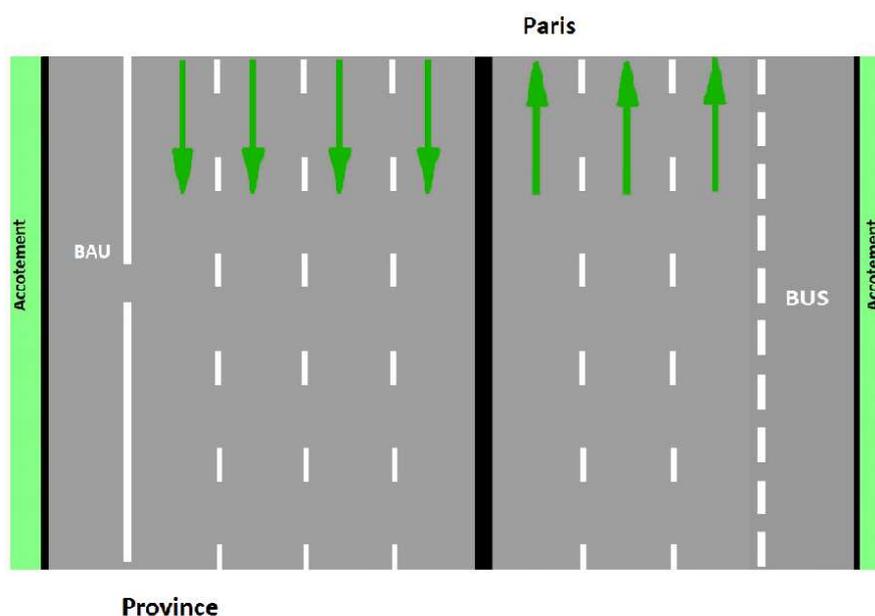
### CONTACT PRESSE :

Robin LEROY, téléphone : 01 70 62 26 09

### Autoroute A12 avant le divergent vers l'autoroute A13 sans projet de voie dédiée



### Autoroute A12 avant le divergent vers l'autoroute A13 après création de la voie dédiée



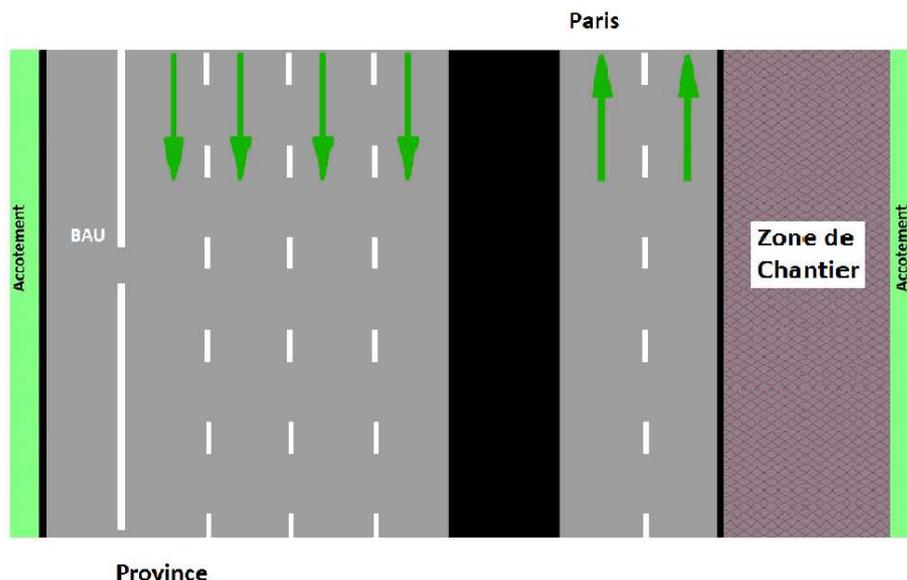
La création de cette voie supplémentaire nécessite principalement l'élargissement de la chaussée en réduisant le terre-plein central et en réaffectant les voies de circulation.

Les travaux nécessaires à la création de cette voie dédiée aux bus représentent un investissement d'environ 7M€ cofinancés à parité par l'État et la Région Île-de-France.

La première phase des travaux d'aménagement a débuté le 10 juillet 2017 et s'achèvera le 31 juillet 2017 sur une zone de chantier située à gauche des voies de circulation.

La **deuxième phase** des travaux d'aménagement **débutera le 31 juillet 2017** et s'achèvera le **1<sup>er</sup> septembre 2017** sur une zone de chantier située à droite des voies de circulation et de 830 mètres de long.

Pour garantir les conditions de sécurité des usagers et des intervenants **pendant les travaux de la phase 2**, l'espace nécessaire aux travaux doit être libéré de toute circulation. Aussi, **la bande d'arrêt d'urgence du sens province > Paris de l'autoroute A12** sur 550 m de part et d'autre de la zone de chantier est supprimée, et **la largeur des voies de circulation** est réduite. Dans cette configuration, la **vitesse maximale autorisée est réduite à 70 km/h** sur la zone de travaux le mois d'août 2017.



*Configuration de l'autoroute A12 dans la zone de chantier*

Pour mettre en place cette configuration de chantier, il est nécessaire de libérer une partie de la chaussée de toute circulation sur l'autoroute A12. Compte tenu du trafic sur l'autoroute A12, une telle disposition n'est possible que de nuit, en semaine.

Ainsi, **du 31 juillet au 3 août 2017, et du 30 août au 1<sup>er</sup> septembre 2017, dans le sens Province > Paris, pendant les nuits (de 22h00 à 05h00)**, il est nécessaire de neutraliser des voies de circulation de la manière suivante :

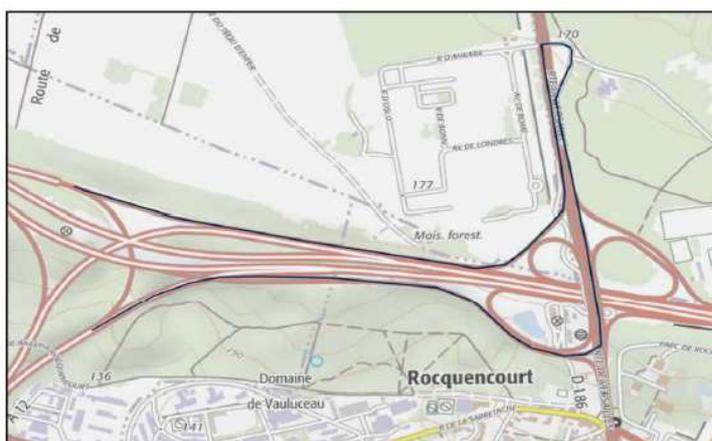
- soit deux voies à gauche de l'autoroute A12 sont fermées à la circulation sur environ 1 km avant le divergent vers A13

- soit deux voies à droite de l'autoroute A12 sont fermées à la circulation sur environ 1 km avant le divergent vers A13

La bretelle d'accès à l'autoroute A13 sens Paris-Provence sera ponctuellement fermée pendant les nuits de travaux du 31 juillet au 3 août 2017, et du 30 août au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

De même, la bretelle de sortie en direction de la RN186, sera ponctuellement fermée pendant les nuits de travaux.

Les usagers sont orientés par la signalisation mise en place.



Déviation sortie A13Y

Lors des fermetures de la bretelle d'accès à l'A13 sens Paris-Provence, les usagers sont invités à emprunter la bretelle de sortie de l'A12 en direction de la RN186, puis la RN186 en direction de Saint-Germain-en-Laye, à faire demi-tour au carrefour dit « Bull » pour reprendre la RN186 en sens inverse en direction de Rocquencourt, et enfin emprunter la bretelle d'accès à l'A13.



Déviation sortie RN 186

Lors des fermetures de la bretelle d'accès à la RN186, les usagers sont invités à emprunter l'A13 sens Province-Paris, puis prendre la bretelle de sortie n°5 pour rejoindre la RD 182 en direction de Vaucresson, puis prendre l'A13 sens Paris-Provence, et enfin emprunter la bretelle de sortie n°6 en direction de Le Chesnay pour rejoindre la RN186.



Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter [www.sytadin.fr](http://www.sytadin.fr) pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter (@syttadin).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1.